

# REGLEMENT CHAMPIONNAT MIXTE - SAISON 2022/2023

⚡ Le championnat mixte compte cette saison 18 équipes.

## ⚡ DEROULEMENT :

1ère phase constituée de 2 poules de 9 équipes avec matchs Aller (poules établies par tirage au sort). Les matchs se dérouleront du 03 octobre 2022 au 16 décembre 2023 avec possibilité de report jusqu'au 30 décembre 2023.

2ème phase constituée de 2 poules de 9 équipes avec matchs Aller. Déroulement du partir 09 janvier 2023 au 24 Mars 2023.

Les poules de la 2ème phase seront des poules de niveaux :

Poule A : 4 premiers de chaque poule + meilleur 5ème +

Poule B : 4 derniers de chaque poule + le 5ème restant

⚡ Les personnes nées en **2005 (à partir de M18)** et avant peuvent jouer en championnat mixte avec un simple surclassement.

## ⚡ REGLES EN VIGUEUR POUR CETTE SAISON :

- *Nous autorisons de manière exceptionnelle, une équipe mixte à avoir 2 femmes et 4 hommes sur le terrain, l'équipe adverse partira avec un bonus de +7 points à chaque set. De plus l'équipe mixte ne sera autorisée à jouer avec deux filles seulement 3 fois dans la saison.*

⚡ Si une équipe se présente à 5 joueurs et joueuses, le match sera perdu par pénalité

⚡ ESSAYER DE GARDER L'ESPRIT LOISIRS.

⚡ En cas de litige, seul le Comité Départemental de Volley Ball est habilité à le trancher.

⚡ Les feuilles de match doivent être adressées par courrier postal ou par messagerie électronique (joindre la feuille de match scannée) aussitôt après la rencontre, ceci dans le but de préparer le classement le plus rapidement possible.

⚡ Les équipes se doivent de valider les résultats des matchs via internet.

⚡ L'équipe citée la première, reçoit et arbitre.

**⚡ L'HEURE INDIQUEE SUR LE CALENDRIER EST L'HEURE DE DEBUT DE MATCH : LES EQUIPES DOIVENT SE PRESENTER ½ HEURE AVANT LE DEBUT DE LA RENCONTRE. ESSAYER DE RESPECTER LES HORAIRES INDIQUES, NOTAMMENT POUR L'OUVERTURE DE LA SALLE.**

⚡ La date de la rencontre indiquée sur le calendrier n'est donnée qu'à titre indicatif. Cependant, il est préférable d'effectuer votre match dans la période indiquée.

⚡ La hauteur du filet reste à 2,43 mètres.

La Commission Sportive Senior

COMITE DE LA MAYENNE VOLLEY-BALL : 109, Avenue Pierre de Coubertin Maison des Sports 53000 LAVAL

Tél : 02.43.67.07.25

mail : [secretariat@comitevolley53.fr](mailto:secretariat@comitevolley53.fr)

site: <http://www.comitevolley53.fr/>